

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT ETIENNE DE CUINES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 30 MARS 2010

—————
Sous la présidence de Monsieur Joseph BLANC, Maire

MEMBRES PRESENTS : MM ANTONACCI Lucie- BIGNARDI Martine DERRIER Josette- EMIN Marie-Joëlle – EMIN Monique – ESPEJO Frédéric – GERMAIN Frédéric - PACHOUD Bernard – TOESCA Jean-Yves-TOGNET André –

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

- M. ARNOUX Roger (Procuration à M. BLANC Joseph)
- M. LAZZARO Dominique (Procuration à M. PACHOUD Bernard)
- M. MARGUERON Alain (Procuration à M. TOGNET André)
- M. VETTER Michel (Procuration à M. TOESCA Jean-Yves)

Mme EMIN Monique a été élue Secrétaire de Séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **APPROUVE** le compte rendu de la séance précédente.

I – COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Monsieur le Maire se retire au moment du vote

- **ADOpte** à l'unanimité le COMPTE ADMINISTRATIF 2009 de la COMMUNE

- **FONCTIONNEMENT**

- **DEPENSES** : 1.101.656,47 €

- **RECETTES** : 1.441.730,09 €

- **INVESTISSEMENT**

- **DEPENSES** : 406.097,80 €

- **RECETTES** : 130.981,33 €

RESULTAT DE CLOTURE : + 64.957,15 €

.../...

- **ADOPTÉ** à l'unanimité le COMPTE ADMINISTRATIF 2009 du Budget EAU ET ASSAINISSEMENT

• **EXPLOITATION**

- **DEPENSES** : 147.428,04 €

- **RECETTES** : 121.125,31 €

• **INVESTISSEMENT**

- **DEPENSES** : 53.161,75 €

- **RECETTES** : 92.217,25 €

Résultat de clôture : + 12.752,77 €

- **ADOPTÉ** à l'unanimité le COMPTE ADMINISTRATIF 2009 du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

• **FONCTIONNEMENT**

- **DEPENSES** : 8.857,07 €

- **RECETTES** : 11.593,50 €

- **APPROUVE** le COMPTE DE GESTION 2009 du Receveur Municipal pour les Budgets Commune, C.C.A.S et Eau / Assainissement.

II - BUDGET PRIMITIF 2010

- **VOTE** à l'unanimité le Budget Primitif 2010 de la COMMUNE qui s'équilibre à :

* Section de FONCTIONNEMENT : 1.302.379,15 €

* Section d'INVESTISSEMENT : 520.795,48 €

- **VOTE** à l'unanimité le Budget Primitif 2010 du Budget EAU / ASSAINISSEMENT qui s'équilibre à :

* Section de FONCTIONNEMENT : 164.906,73 €
(d'exploitation)

* Section d'INVESTISSEMENT : 75.555,50 €

- **VOTE** à l'unanimité le Budget Primitif 2010 du C.C.A.S qui s'équilibre à

* Section de FONCTIONNEMENT : 10.856,43 €

III – QUESTIONS DIVERSES

A) TAXE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES 2010 : TAUX

- **RAPPELLE** la délibération en date du 09/09/2008 concernant la définition des zones de Perception de la Taxe des Ordures Ménagères, soit zone 1 = 100%, Zone 2 = 30% et Zone 3 = 10 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** le taux de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères à
 - * **11 %** pour la **zone 1**
 - * **3,30 %** pour la **zone 2**
 - * **1,10 %** pour la **zone 3**

inscrit au budget communal en recettes de fonctionnement pour l'année 2010.

- **CHARGE** Monsieur Le Maire de notifier cette décision aux services fiscaux par l'intermédiaire des services préfectoraux

B) SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

- **VOTE** une subvention d'un montant de **8.000 Euros (HUIT MILLE EUROS)** au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2010.

C) AVENANT CONVENTION DE DISPONIBILITE SDIS DE LA SAVOIE /COMMUNE

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie qui a pour objet d'organiser la disponibilité du personnel de la Commune qui exerce la fonction de sapeur-pompier volontaire en Savoie pendant son temps de travail, une personne étant concernée : M. RICHIERO Florian. Cette convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

D) ETAT DES PRODUITS COMMUNAUX IRRECOURABLES BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régulariser l'état des produits communaux irrécouvrables établi par M. Le Trésorier de la Chambre pour le budget eau/assainissement.

E) TRAVAUX DE DEPRESSAGE PARCELLE 13 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale, parcelle 13 (travaux de dépressage) proposés par les services de l'ONF pour l'année 2010 et présente le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la nature des travaux ainsi que le plan de financement.

.../...

F) MAURIENNE EXPANSION : CONVENTION ANNEE 2010

- **PREND** connaissance des termes de la Convention à passer entre la Commune et la SAEM MAURIENNE EXPANSION, relative à la définition des domaines d'intervention de MAURIENNE EXPANSION au profit de la Commune de ST ETIENNE DE CUINES pour l'année 2010,
Après en avoir délibéré,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la Convention avec la SAEM MAURIENNE EXPANSION, domiciliée Avenue d'Italie à SAINT JEAN DE MAURIENNE et
- **DECIDE** le versement de la contribution demandée pour l'année 2010.

G) CONVENTION O.N.F-RTM/COMMUNE – SURVEILLANCE DES OUVRAGES DE PROTECTION COMMUNAUX

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Office National des Forêts Service Départemental de Restauration des Terrains en Montagne de la Savoie (RTM) pour une mission de surveillance des ouvrages de protection communaux concernant l'inspection des ouvrages paravalanches et des barrières à vent (anti-congères) du Mont-Cuchet et inspection des berges et lits du Glandon depuis la micro centrale jusqu'au pont de la R.D 74.

Vu par Nous, Maire de la Commune de ST ETIENNE DE CUINES, pour être affiché le trente et un mars deux mil dix, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 Août 1884.

M. Joseph BLANC
MAIRE